

Preuve et attestation de développement professionnel

Sexto 2 - Architecte



Description:

L'utilisation de la trousse SEXTO est réservée exclusivement aux intervenants scolaires du Québec pour des raisons légales. De plus, son utilisation doit préalablement avoir fait l'objet d'une entente entre le service de police qui dessert le territoire où se situe l'établissement scolaire et le Directeur des poursuites criminelles et pénales (DPCP). Veuillez noter qu'un badge d'attestation sera attribué uniquement aux intervenants des établissements scolaires se trouvant sur un territoire où une telle entente a été conclue. Avant de compléter la formation, il vous est donc recommandé de valider cette information auprès de votre direction ou de votre service de police...

Badge attribué à : Catherine Michaud

<https://www.cadre21.org/membres/6e6e134312be0ee1e2cb06c6>

Date d'obtention : 2020-10-09 21:20:35

Preuve et attestation de développement professionnel

Sexto 2 - Architecte

Question 1 - Comment puis-je résumer les étapes de la méthode Sexto?

Lorsqu'un évènement de sextage nous ait rapporté dans notre établissement de la part d'un jeune, il est important de remplir la grille d'analyse sexto avec celui-ci. Il faut aussi rencontrer toutes les personnes qui ont vu la photo/vidéo (de même que la victime). Il faut confisquer les cellulaires de ceux qui ont la photo sur le cellulaire. Une fois la grille complétée et le(s) cellulaire(s) confisqué(s) il faut appeler le service de police afin d'informer de la situation. Le policier pourra ensuite remettre au jeune son cellulaire et faire une rencontre de prévention par rapport au sextage. Si lorsque je complète la grille, je vois que la situation est issue d'un acte malveillant, je rencontre la personne ayant commis l'acte malveillant, je lui confisque son cellulaire et je lui explique la démarche. Je contacte ensuite le service de police pour l'en informer.

Question 2 - Qu'est-ce que je retiens des 3 mises en situation présentées?

Un sexto peut se diffuser rapidement. Il est important d'agir rapidement afin d'éviter que la photo soit diffusée à d'autres personnes. De plus, si un parent vient me voir concernant son enfant et que je n'ai pas de preuve comme quoi la situation a créée des répercussions à l'école, je dois référer le parent au service de police. Même si une photo est envoyée entre deux jeunes qui sont un couple et que les deux sont consentants, je dois tout de même faire une intervention SEXTO et confisquer les cellulaires.

Question 3 - Quelle étape me semble la plus délicate lors de l'application de la méthode Sexto?

Selon moi, c'est le moment lorsque je devrai confisquer le cellulaire d'un jeune, cela devra être bien expliqué au jeune les raisons pour lesquels je dois lui confisquer. En effet, le jeune pourrait me jurer avoir supprimé la photo, je dois quand même confisquer le cellulaire. Cela pourrait créer de grandes frustrations chez les jeunes.